

RAPPORT MORAL ET BILAN D'ACTIVITE

saison 2024-2025

Après l'épisode covid qui nous avait fait perdre 30% de nos effectifs en 2020 et une reprise numériquement significative en 21-22 puis 22-23, nous avons retrouvé ces 2 dernières saisons les effectifs de 2019-2020, soit quelques 330 licenciés en 23-24 et même 340 en 24-25. Ces licenciés se répartissent pour les 2/3 en catégories compétitives et pour 1/3 en licences loisir, école de hand et dirigeants. Les jeunes qui représentent la majorité de nos adhérents constituent la force vive du club mais avec environ 1/3 de licenciées féminines nous restons très en dessous du pourcentage de notre ligue ou de la fédération.

L'engouement pour notre sport reste certes d'actualité mais il n'est pas question d'aller bien au-delà en effectifs si l'on veut maintenir une qualité de formation qui nous est reconnue. Nous avons déjà trop de créneaux d'entraînement partagés entre 2 collectifs et même si l'on peut depuis janvier 2025 programmer quelques rencontres de jeunes au gymnase du collège Malraux le dimanche matin, la raison doit nous conduire à limiter volontairement le nombre de nos équipes engagées dans les divers championnats.

Si l'émergence de notre équipe fanion masculine en finalités de secteur puis de zone de la Coupe de France est à saluer, elle est aussi probablement à l'origine en fin de saison d'une série de défaites en championnat qui la relègue à une fâcheuse 3^{ème} place de la Prénationale. Chevigny et Pontarlier accèdent à la N3 tandis que Fontaine pour la seconde année consécutive reste en Excellence régionale.

Malgré ce faux pas terminal de nos joueurs en Prénationale, nous ne manquerons pas de les féliciter pour leur approche d'une finale à Bercy... finale à laquelle ils ont peut-être trop cru et qui leur coûte bien cher au bout du compte.

Après avoir frôlé la relégation la saison passée, notre équipe séniors féminine termine cette année en milieu de tableau, ce qui constitue finalement une place conforme à ses moyens affichés.

Au titre des déceptions, il faut citer la 3^{ème} place de notre équipe masculine de 1^{ère} division territoriale dont l'objectif annoncé était une accession en honneur régional. Il faut dire qu'avec les équipes concurrentes de Marsannay et du DMH dans la même poule, la tâche n'était pas facile... et après quelques journées de compétition et plusieurs défaites déjà enregistrées, le défi devenait intenable.

Si l'école de hand reste performante, ses effectifs sont relativement limités dans la mesure où les enfants de Dijon nord, Ahuy et autres communes avoisinantes ne peuvent pour des impératifs scolaires participer à des entraînements programmés le mercredi matin.

La qualification en excellence ou en promotion de la majorité de nos équipes « une » de jeunes : U18 G, U15 F, U15 G et U13 G est significative d'une qualité de formation incontestable. Comme les saisons précédentes, le CSFD s'affirme chez les jeunes comme un club pouvant mettre en échec des phalanges plus huppées sur le papier...ce dont il faut remercier leurs entraîneurs Jean-Claude DROUHARD et Caroline STEIMETZ (les incontournables), mais aussi Mathias FERREUX et Théo BERBAIN (nos apprentis) ou encore les stapsiens comme Charles PARIZOT et Manon WIATER.

Une mention particulière pour les U15 G et U13 G qui terminent respectivement la saison aux 4^{ème} et 3^{ème} place de leurs championnats B/FC excellence niveau haut.

Il ne faudrait pas pour autant oublier le remarquable parcours en excellence régionale de nos U15 F ni la 3^{ème} place en excellence départementale de nos U11 G.

Pour les équipes de jeunes, nous comptons une quarantaine de dirigeants et dirigeantes ce qui n'empêche parfois un manque d'encadrants lors des compétitions dans certaines catégories d'âge. Tout collectif devrait

absolument compter, à côté de l'entraîneur, un référent et suffisamment de dirigeants pour assurer la tenue de table (avec licence), la responsabilité salle et terrain (aussi avec licence), ou encore pour organiser les goûters et les déplacements lors des rencontres à l'extérieur.

L'idéal serait que l'on connaisse à l'avance, par le référent ou l'entraîneur de chaque collectif, le nom des dirigeants qui serait disponibles et volontaires pour occuper lors des WE à venir les postes clés qui ont été cités. Les tentatives allant dans ce sens depuis plusieurs saisons sont très majoritairement restées vaines. C'est bien dommage... mais il ne faut surtout pas abdiquer !

La CMCD (contribution mutualisée des clubs au développement) qui impose des obligations aux clubs dans différents domaines (équipes de jeunes, arbitrage, école d'arbitrage et bientôt technique) nous a pénalisés à l'issue de la saison 22-23 pour notre manque d'arbitres. Dans ce domaine, la situation s'est améliorée mais il ne faut pas relâcher notre effort, surtout si nous voulons pouvoir encore rêver à la N3 dans un avenir proche.

Comme depuis plusieurs saisons, nos jeunes arbitres et très jeunes arbitres satisfont aux besoins en nombre mais aussi en qualité, en disponibilité et en qualité d'écoute. Pour tout club, l'école d'arbitrage doit être la clé de voûte qui assure la formation et le suivi de nos jeunes pousses au sifflet. Pour cela, il nous faudra former, avec références IDSF, des accompagnateurs de JAJ -à ce jour très insuffisants en nombre- et remplacer Nicolas, actuellement prête-nom, à la fonction d'animateur de l'école d'arbitrage.

Pour en finir avec la CMCD, elle n'impose pas encore en Bourgogne/Franche-Comté d'obligations techniques mais cela ne devrait pas tarder et il faut d'ores et déjà envisager cette contrainte supplémentaire en incitant nos jeunes entraîneurs et stagiaires à préparer et obtenir une qualification fédérale reconnue.

En ce qui concerne les finances, nous n'avons pas eu de mal à équilibrer le budget prévisionnel de nos dernières saisons dans la mesure où le non-remplacement de Nicolas comme agent de développement libère une trentaine de milliers d'euros en salaires et charges. Pour la prochaine saison, avec Théo et Mathias comme apprentis en formation aidée de niveau 4, avec Charles qui se lance dans une préparation en alternance de son master 2 et avec un éventuel « Service Civique » nous devrions sans problème assurer toutes les missions qui étaient antérieurement celles de Nicolas, voire d'avantage.

Il faudra néanmoins réfléchir et dès aujourd'hui à l'avenir de nos 3 apprentis lorsque la fin des contrats d'apprentissage et des aides arriveront (31 décembre 25 pour Théo et Mathias, 30 août 26 pour Charles). Le budget ne pourra pas être en déficit répété dans les années à venir, même si notre fond de réserve peut actuellement couvrir des besoins exceptionnels, dans le domaine des formations de cadres techniques par exemple.

Il faut bien savoir par ailleurs que la subvention municipale de 25 000 €, les mécénats privés et les bénéfices de manifestations comme les lotos sont indispensables dans la mesure où les cotisations ne représentent qu'un peu moins de 50% du budget club annuel.

Il faut aussi savoir que sur une cotisation + de 16 ans de 210 €, moins d'une centaine d'€ reviennent au club pour couvrir toutes ses dépenses sportives et d'équipement.

Quand aux travaux concernant le chauffage et la toiture du Ratel, reportés l'année dernière par manque de retours à l'offre lancée par la municipalité, ils sont terminés pour le chauffage et commencés depuis le mois de juin pour la toiture. La réfection complète de cette toiture avec renforcement préalable de la charpente était devenue indispensable mais elle est aussi gourmande en financement et en durée des travaux. La fin des travaux initialement prévue pour le 1^{er} septembre sera très probablement reportée avec en conséquence pour nous une nouvelle annulation des entraînements en salle et un bouleversement des conclusions de rencontres à programmer début septembre.

Je n'ai, au jour où j'écris ce rapport, aucune certitude quant à la réception définitive des travaux.

Dans ces domaines du chauffage et de la toiture du Ratel, je tiens à remercier la municipalité pour les décisions prises en Conseil Municipal concernant le rajeunissement du Ratel et pour le déblocage des fonds considérables nécessaires à la réalisation de l'ensemble des travaux.

Avant de mettre un terme à ce rapport d'AG, je tiens à remercier tout particulièrement les dirigeants, les entraîneurs, les arbitres JA et JAJ, les bénévoles qui s'occupent des goûters d'après-matches, de la buvette, de la boutique et les membres du Conseil d'Administration qui ont largement donné de leur temps et de leurs compétences pour que le club connaisse une saison sportive aussi accomplie que celle vécue en 2024-2025.

Un merci tout particulier adressé :

- à Jean-Claude DROUARD et Caroline Steimetz, nos incontournables techniciens,
- à Bernard CANET, principal maître d'œuvre des lotos organisés jusqu'à ce jour par le club
- à Jacques VINOLAS pour sa gestion irréprochable de notre trésorerie et des quelques 600 opérations financières qui transitent annuellement par son intermédiaire,
- à Jérôme PAILLAUGUE -vice-président efficace- qui intervient dans de multiples domaines (partenariats, communication, arbitrage, entraînement, vie du club et boutique, ...)
- et à Daniel JACQUIER, vice-président omnicoompétences, sans qui le club ne serait pas, à ce jour, ce qu'il est devenu.,

Au jour même de la reprise des championnats régionaux, je ne peux que souhaiter un excellent parcours sportif à toutes nos équipes et que les couleurs fontenoises soient dignement véhiculées dans le respect des adversaires et des arbitres sur tous les terrains de notre belle région Bourgogne/Franche comté.